



FICHE MEMO
CRITERE IMPERATIF

Critère 2.4-04

**Analyse des événements
indésirables associés aux soins**

Cette fiche a été élaborée par le FORAP et construite sur la base des éléments du *manuel de certification de septembre 2021* et de la fiche pédagogique *Évaluation de la gestion des risques et des événements de novembre 2020*.

Elle a pour objectifs de :

- Faciliter l'appropriation des attentes des éléments d'évaluation du critère impératif sur l'analyse des événements indésirables associés aux soins.
- Présenter une vision globale des attentes du manuel de certification concernant l'analyse des événements indésirables associés aux soins en analysant les attentes des critères associés.

Elle s'adresse principalement aux professionnels en charge de cette thématique au sein de l'établissement (spécialiste de risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, ...), et aux professionnels en charge du pilotage de la démarche de certification.

Que trouve-t-on dans cette fiche ?

- En préambule : le critère impératif et le lien des critères en lien avec la thématique
- Le critère impératif : les objectifs et les attentes du critère, les éléments d'évaluation, complétés par le regard de la FORAP
- Les critères en lien avec la thématique Analyse des événements indésirables associés aux soins, complétés par le regard de la FORAP
- Des annexes : les références bibliographiques et réglementaires et les outils développés par la FORAP sur cette thématique

Le « regard porté par la FORAP » sur les différents éléments d'évaluation s'appuie sur l'expertise des professionnels des structures régionales d'appui et ne présente pas de caractère exhaustif ni opposable. Cette fiche fera l'objet d'une actualisation à son échéance.